

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 6 novembre 2018 : conjoncture, Observatoire économique et financier des exploitations fruitières, politique agricole commune, dispositif « accélérateur agroalimentaire » et plan gouvernemental de transformation de l'industrie par le numérique.**

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 6 novembre 2018, sous la présidence de Patrick Trillon.

### Conjoncture : point sur les marchés des fruits et légumes d'automne 2018

Les marchés des fruits et légumes d'automne 2018 sont globalement peu dynamiques, les conditions climatiques très douces du mois d'octobre n'ayant pas favorisé la consommation des produits de saison. En légumes, la situation est relativement équilibrée en artichaut, chou-fleur, carotte et pomme de terre. Les marchés de la tomate et de l'endive sont moins porteurs. En fruits, la demande est calme en pomme et en noix ; elle s'avère plus dynamique en raisin.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/58179/564832/file/NCO-FL-2018-11-06.pdf>

### Observatoire économique et financier des exploitations fruitières : une conjoncture globale favorable pour les résultats 2017, mais une disparité importante des situations en fonction des productions

Le conseil a pris connaissance des derniers résultats de l'Observatoire des données économiques et financières des exploitations fruitières. Cet observatoire, réalisé par CERFRANCE pour le compte de FranceAgriMer, le centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et la fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF) permet, depuis 1990, d'analyser la situation des exploitations agricoles du secteur des fruits et de suivre leur évolution économique.

Pour l'année 2017, les résultats des arboriculteurs reculent légèrement par rapport à 2016, notamment en raison de charges en hausse (plus de main d'œuvre au verger pour les fruits à noyaux). La conjoncture globale est cependant favorable, sauf pour les producteurs d'abricots qui ont connu des prix de vente inférieurs de 30 % à la moyenne quinquennale.

Pour toutes les productions, la disparité des performances reste importante. À noter, ceux qui rencontrent des difficultés semblent affectés par des problèmes plus structurels que conjoncturels.

Pour ce qui concerne les équilibres financiers, les situations restent stabilisées, avec 23 % d'exploitations en « risque financier moyen ou élevé » fin 2017 contre 21 % fin 2016.

L'analyse des comportements financiers sur trois ans montre que plus de la moitié (54 %) des exploitations étudiées ressortent en phase de « développement » contre 17 % en « déclin ».

### Point sur la politique agricole commune 2020

Le ministère en charge de l'agriculture a informé les membres du conseil des grandes lignes de la proposition de la Commission européenne pour la refonte de la politique agricole commune (PAC), qui s'articule autour des trois règlements :

- règlement « Plans stratégiques » portant sur les paiements directs, le développement rural et les programmes sectoriels ;
- règlement « Omnibus » portant modifications des règlements (UE) n° 1308/2013 (OCM), (UE) n° 1152/2012 (qualité) et (UE) n° 228/2013 (POSEI) ;
- règlement horizontal portant modifications du règlement (UE) n° 1306/2013 (règles de gestion financière, cadre d'audit et de contrôle).

Dans ce cadre, les programmes opérationnels fruits et légumes (F&L) sont transférés du règlement OCM vers le règlement « Plans stratégiques ».

La Commission souhaite obtenir un accord sur le cadre financier pluriannuel et la politique agricole commune au printemps 2019.

### « Accélérateur agroalimentaire » et plan de transformation de l'industrie par le numérique

FranceAgriMer a présenté aux membres du conseil le dispositif « Accélérateur agroalimentaire », piloté par la banque publique d'investissement (Bpifrance) à destination des petites et moyennes entreprises (PME).

Il vise à répondre aux grands enjeux de la filière agroalimentaire française :

- structurer la montée en gamme de l'offre des PME (en renforçant l'innovation alimentaire, en définissant une stratégie de produits différenciés, ...)
- sécuriser les approvisionnements en amont (en accompagnant les transformateurs, en développant des partenariats de long terme avec les producteurs dans une logique de filière, ...)
- diversifier les débouchés en aval (en adaptant l'offre en fonction de la distribution choisie)
- valoriser les métiers
- digitaliser.

Pour intégrer la promotion 2019 de l'accélérateur agroalimentaire, les PME sont invitées à candidater avant le 8 janvier 2019.

Pour en savoir plus sur ce programme d'accompagnement : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-manifestation-d-interet-pour-integrer-l-accelereur-agroalimentaire-43236>

Le conseil a également été informé du plan du Gouvernement « Transformer notre industrie par le numérique » qui repose sur quatre actions fortes :

- la transformation des PME vers l'industrie du futur par une nouvelle offre d'accompagnement ;
- la constitution d'une offre numérique d'excellence par un dispositif de soutien au mouvement de numérisation ;
- des territoires mobilisés pour l'industrie ;
- un accompagnement numérique de toutes les TPE-PME.

Pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/partage/10527-transformer-notre-industrie-par-le-numerique>

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes>

---

Service de presse FranceAgriMer : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---